

COMPTE RENDU
CVS - Conseil de vie Sociale
Du 23/01/2024
Durée : 1h30

Présents : Voir feuille émargement

Début de la réunion : 15h00

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu du 14/11/2023
2. Bilan 2023
3. Projets pour 2024
4. Les interlocuteurs au sein de l'EHPAD
5. Plan bleu et PCA : présentation
6. Enquête AHPA
7. Questions diverses
8. Goûter

Vœux de Madame BELLIOT, présidente
Vœux de David LOGEAIS, directeur

1. Approbation du compte-rendu du 14/11/2023

- Retour enquête résidents
- Le poste de gouvernante au sein de notre structure
- L'organisation de la salle de restaurant
- Les investissements futurs
- Le changement organisationnel des anniversaires
- Questions diverses

Le compte-rendu du CVS du 14/11/2023 est approuvé à l'unanimité

2. Bilan 2023

a. Le covid

2023 a été beaucoup plus calme.

Nous avons connu le COVID, mais les épisodes se sont bien passés.

Le difficile port du masque ne se fait que partiellement, en fonction des épidémies, mais reste recommandé aux visiteurs ou professionnels en fonction de leur état de santé.

b. Les investissements

A la Résidence, nous avons poursuivi les gros travaux de rénovation :

- L'enrobé sur l'ensemble du parking et l'accès extérieur de la salle d'animation
- Les peintures de la salle de restaurant du RCH
- Les INTEGRALIFTS ont été installés dans toutes les chambres où il était possible de les fixer.

c. Marché de Noël

Gain pour l'Association :

➤ Tombola :	152€
➤ Stand résidents :	333.95€
➤ Stand gourmand :	151.25€
TOTAL	637.20€

Les gains nous serviront pour le pôle animation.

d. La RH

Les départs :

Départ en retraite de Madame LOUIS Aline, Aide-soignante,
Départ pour d'autres horizons de Madame DAVID Lucie, Agent de soins de nuit,
Départ pour d'autres horizons de Madame HELINE Angélique, Agent de soins.

Les arrivées :

Madame RUTIN Elodie au poste d'animatrice,
Madame LERAY Fiona montée en compétence au poste de gouvernante,
Madame CHAUSSEE Delphine au poste d'ASH,
Madame FERNANDEZ-LOPEZ Lise au poste d'IDE,
Madame JUDIC Marie au poste d'Aide-soignante,
Madame JAMBU Gwenola au poste d'Agent de soins,
Madame SANCHEZ Anne Cécile au poste de Cuisinière.

3. Projets pour 2024

En 2024, nous continuerons les investissements et les projets :

- Projet de changement et de réaménagement des salles à manger (selon travaux)
- Changement de l'ensemble des systèmes mitigeurs et thermostatiques (selon les recommandation ARS)
- Peintures dans les couloirs du 1er étage...
- Circulation au sein du parc
- Travail sur les aménagements pour les besoins futurs (salle du personnel, vestiaire, aménagement des combles...)

En 2024, nous poursuivrons notre politique de formation avec 4 apprentis et 1 contrat de professionnalisation :

- Madame WEICK Alicia, Aide-Soignante
- Madame CORRE-JAGU Leya, Aide-Soignante
- Madame DAGUERRE Isaline, ASH
- Madame LOREAU Sarah, Aide-Soignante
- Madame PERRET Stéphanie, Aide-Soignante

Et en 2024, nous avons déjà signé 2 CDI :

- Madame COCHOIS Sandrine, AMP aux milles pensées
- Madame REVILLER Christelle, Agent de soins au RCH

4. Les interlocuteurs au sein de l'EHPAD

La Direction de l'EHPAD :

M. LOGEAS David : votre interlocuteur principal pour toute question d'ordre général concernant l'établissement, son fonctionnement, les procédures administratives, etc.

L'Infirmière référente :

Mme MEMBRE Elodie : elle assure le suivi des soins et la coordination paramédicale des résidents. Vous pouvez la solliciter pour des informations sur l'état de santé de votre proche, les traitements administrés, etc.

La Gouvernante :

Mme LERAY Fiona : elle assure le suivi de l'équipe hôtellerie, de l'entretien des parties communes et des logements individuels ainsi que la partie restauration. Vous pouvez vous adresser à elle pour toute question sur le logement, la lingerie et la réservation de repas ou de salle pour un événement familial.

La Responsable de l'animation et du bien-être :

Mme RUTIN Elodie : elle est en charge des activités et de l'animation au sein de notre EHPAD. N'hésitez pas à la contacter pour toute demande d'informations concernant le planning des activités, les sorties organisées, etc.

Le Service administratif :

Mme OHEIX Véronique, référente administrative. Votre contact pour toutes les questions relatives à la facturation, les aides financières, les démarches administratives, etc. Elle est également la personne en charge de prendre en compte les absences que vous pouvez signaler pour l'un de vos proches.

Pour tous les rendez-vous médicaux pris par vos soins pour votre proche, merci d'informer le service administratif par mail en amont à l'adresse suivante : accueil@residencestmartin44.fr.

Merci de nous indiquer le jour, l'heure et les éventuels documents nécessaires.

Pour sécuriser la démarche les documents seront à votre disposition auprès du personnel soignant à l'étage du résident.

L'ensemble des rendez-vous extérieurs pris par vos soins nécessitant un transport accompagné vous incombe.

5. Plan bleu et PCA présentation

Plan bleu

Le Plan Bleu est un plan de gestion déclenché en cas de crise sanitaire ou météorologique avérée.

Il ne dispense, en aucun cas, des mesures de prévention qui doivent être effectives tout au long de l'année quel que soit le contexte ou la nature d'un évènement (Annexe I : synthèse des mesures préventives).

La prévention occupe une place importante dans les établissements médico-sociaux accueillant des personnes âgées ou handicapées. Prévenir et/ou anticiper constitue le premier niveau de la gestion d'une crise sanitaire ou météorologique.

Les évènements passés, les crises survenues au sein d'établissements médico-sociaux doivent être utilisés pour tirer des enseignements, non seulement pour la gestion, mais aussi pour prévenir les conséquences de ces évènements.

Le plan bleu doit permettre de répondre, de façon organisée et la plus opérationnelle possible, à la survenue de tout type d'évènement résultant des typologies de risques suivants :

- Risque infectieux : grippe (saisonnière), Toxi-Infection Alimentaire Collective (TIAC), légionellose, Infections Respiratoires Aigües (IRA), gastro-entérites, ...
- Risque logistique : rupture de l'alimentation en eau potable, en gaz, en électricité, pannes diverses, gestion des déchets d'activités de soins, ...
- Risque environnemental : canicule, froid extrême, inondation, tempête, incendie, ...
- Risque terroriste : attaque à l'arme blanche, à l'arme à feu, prise d'otage...

Plan de Continuité des Activités (PCA)

Le Directeur d'établissement médico-social pour personnes âgées, doit finaliser le plan de continuité d'activité (PCA). En période de situation exceptionnelle, la structure doit continuer à fonctionner malgré les nombreuses difficultés auxquelles elle est susceptible d'avoir à faire face :

- Augmentation du nombre de personnes malades chez les résidents et les membres du personnel,
- Diminution des effectifs,
- Difficultés d'approvisionnement, etc.

6. Enquête EHPA

Chaque année une enquête statistique est faite au niveau des structures.

A cet égard, le personnel exerçant dans la structure, les personnes accompagnées, les personnes sorties en 2023 ou leurs représentant légaux, doivent être informés qu'une enquête pouvant collecter leurs données à caractère personnel a lieu et qu'ils bénéficient d'un droit d'accès et de rectification pour les informations qui les concernent.

7. Questions diverses

La Dématérialisation des factures pourquoi ?

Un courrier a été envoyé à l'ensemble des représentants des résidents ou aux résidents eux-mêmes le 14 juin 2023 pour informer de cette mesure. Il reste néanmoins certains résidents pour lesquels la facture est donnée directement. La mise en place de cette dématérialisation est obligatoire pour toute entreprise émettant des factures au plus tard pour 2026.

Pourquoi ne pas prévenir les familles des rendez-vous médicaux ?

Chaque résident est informé de ses rendez-vous et peut demander ses résultats. En aucun cas nous ne sommes autorisés à communiquer les données personnelles du résident à la famille. Chaque résident est maître de sa communication. Cependant, au sein de l'unité des mille pensées, les familles sont averties de certaines démarches.

En cas d'épidémie, comme le stipule le plan bleu les familles sont averties comme tel a été le cas avec l'épisode COVID 2023.

Mettre le site à jour

Comme le TOTEM, le site internet de la résidence est fourni en informations et mis à jour par nos soins. Sur la période passée il y a eu un oubli qui sera rectifié. Nous rappelons aussi que malheureusement des dysfonctionnements informatiques peuvent survenir.

8. Goûter

Prochaine réunion du CVS le mardi 4 juin :

Fin de la réunion : 16h30